

ORGANISATION DE LA VENUE DES GROUPES D'ENFANTS AU PARC DE LA MI-FORÊT

Le parcours aventure consiste à se déplacer d'arbre en arbre à l'aide d'un équipement spécialisé.

Les enfants peuvent pratiquer l'activité à partir de 4 ans.

Le circuit bleu est accessible à partir de 6 ans.

Le circuit rouge est accessible à partir de 8 ans.

Pour les explications de départ, des groupes de 15 enfants maximum sont constitués

1°) PREPARATION

Sur le parcours, les enfants passent un par un, à un rythme moyen de 15 toutes les 20-25mn. Si le premier avance lentement, tous ceux qui le suivent iront au même rythme.

Avant votre venue, il convient donc de constituer des groupes de niveaux afin de fluidifier le passage sur les circuits ; les plus agiles, les plus à l'aise, les plus rapides passent en premier afin de ne pas s'ennuyer s'ils se trouvent derrière quelqu'un de moins à l'aise.

Attention, il y a souvent des surprises.

2°) CONSIGNES DE SECURITE

Avant d'équiper les enfants de baudriers, il est souhaitable qu'ils soient allés aux toilettes.

Seuls les moniteurs sont qualifiés pour équiper et vérifier le serrage du matériel.

Les consignes de sécurité sont données par groupe de 15 enfants maximum. Grossièrement, elles se résument à ceci : ne jamais décrocher les 2 mousquetons en même temps.

3°) SURVEILLANCE

Durant l'activité, nous demandons à ce qu'il y ait un accompagnateur de chez vous pour 4-5 enfants. Plus les enfants sont jeunes, plus il faut d'accompagnateurs.

L'accompagnateur reste au sol et suit son groupe de 4-5 enfants. Il les surveille, c'est-à-dire qu'il vérifie constamment que ces derniers ne décrochent pas leurs 2 mousquetons simultanément. Il ne doit pas se substituer à l'enfant lors de la manipulation des mousquetons, c'est à eux d'apprendre à faire par eux-mêmes, à gérer leur matériel et leurs peurs (apprendre à gérer la prise de risques). L'intervention de l'accompagnateur consiste, comme son nom l'indique, à accompagner, à expliquer pourquoi, malgré la peur, il n'y a aucun risque.

Il est à éviter que l'accompagnateur suive son propre enfant.

En cas de nécessité d'intervention physique, seuls les moniteurs sont qualifiés pour agir.

4°) RESTITUTION DU MATERIEL

D'une manière générale, après 2 heures d'activité la concentration des enfants a diminué, la fatigue commence à se faire sentir et il est temps d'arrêter.

Afin de faciliter le travail des moniteurs, nous vous demandons de ne pas déséquiper les enfants car démêler des baudriers n'est pas la partie la plus agréable de ce travail. De plus,

déséquiper les enfants nous permet de vérifier l'état du matériel et de savoir s'ils ont trouvé le parcours amusant, difficile, etc. ...